

Métropole

Compétences et services métropolitains

La Métropole du Grand Nancy exerce de nombreuses compétences pour le compte des communes membres, dont Essey-lès-Nancy. Certains services nécessaires aux Ascéens dépendent ainsi directement de la métropole.



grandnancy.eu

Pour toute information sur la métropole du Grand Nancy, une seule adresse :
www.grandnancy.eu

Transports en commun

Le réseau Stan est le réseau de transports urbains du Grand Nancy. Il dessert les 20 communes et propose une offre adaptée aux besoins de chaque habitant de la Métropole. Le réseau Stan transporte chaque année près de 26 millions de voyageurs.

Trolleybus, bus, lignes scolaires, navettes événementielles... permettent de faciliter vos déplacements quotidiens à travers l'agglomération.

Plus d'informations sur le [site internet du réseau Stan](#).

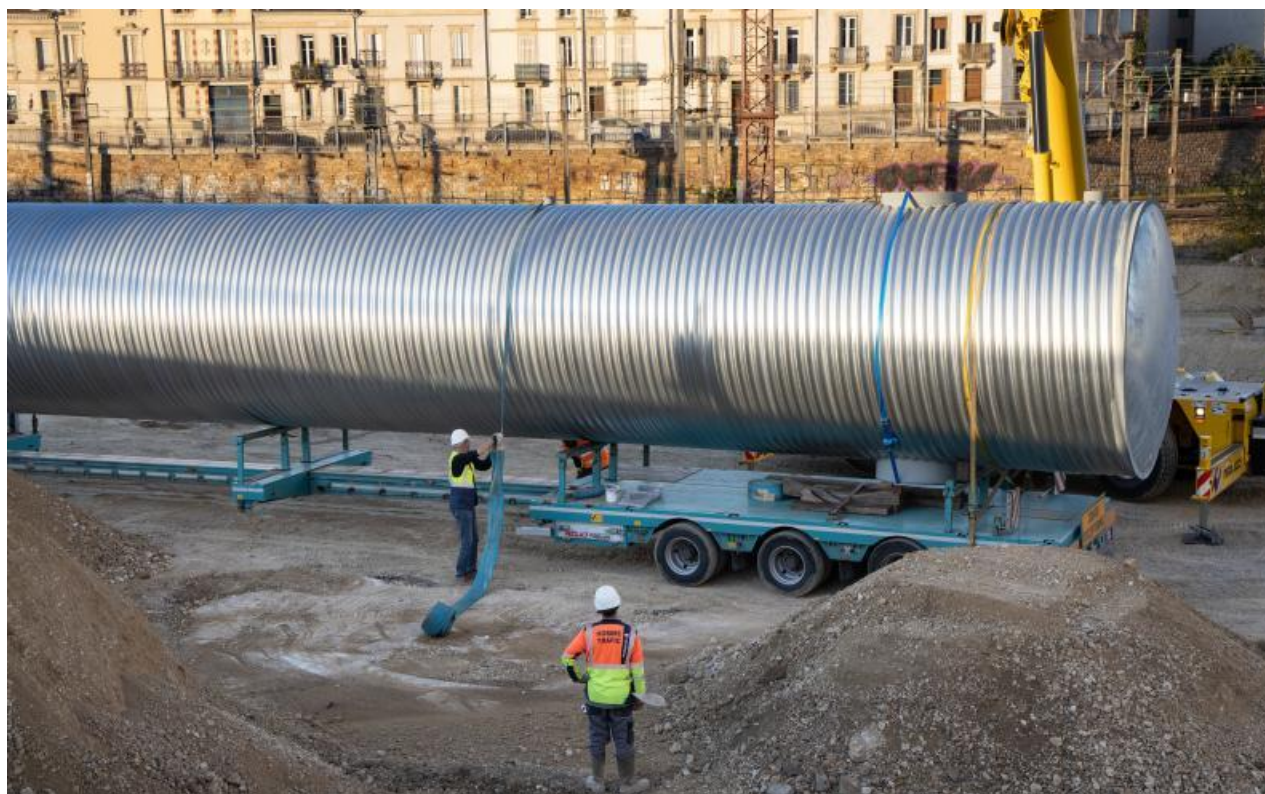


©MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Eau potable et assainissement

Le Grand Nancy s'est créé autour de la distribution d'eau potable et de l'assainissement, en 1959. Depuis, il assure ces compétences essentielles pour les 20 communes.

Ses priorités : garantir la qualité de l'eau distribuée, optimiser le fonctionnement des réseaux, sécuriser leur approvisionnement, diversifier ses ressources en eau puisée en rivières, et prévenir les débordements de cours d'eau.



©MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Informations en cas de perturbation sur le réseau de distribution d'eau

Pour être informé de toute perturbation sur le réseau de distribution, vous pouvez compter sur le dispositif **Allo Alerte** qui avertit les habitants par téléphone, en moins de deux heures, en cas de risque sanitaire ou de perturbation importante de la distribution.

Vous avez un téléphone fixe et n'êtes pas sur liste rouge : Vous êtes automatiquement inscrit à Allo Alerte !
Vous êtes sur liste rouge et vous voulez être contacté sur votre portable ou à un autre numéro **inscrivez-vous à Allo Alerte** sur le site de la Métropole du Grand Nancy.

Voirie et espace public

En lien avec les 20 communes, la Métropole entretient et aménage un réseau de voirie de près de 890 km. Les travaux sur ces voies de circulation, leurs trottoirs et le réseau cyclable, assurent la qualité du cadre de vie. Le Grand Nancy développe aussi de grandes infrastructures de voirie, avec une mixité de modes de déplacement.



©MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Signaler une anomalie de voirie

Pour signaler une anomalie de voirie, des équipements de signalisation ou d'éclairage défectueux, un problème dans le déroulement d'un chantier... Vous pouvez compter sur :

12 référents de territoire : Ils sont les interlocuteurs privilégiés des Grands Nancéiens au quotidien. Ils répondent à vos demandes d'informations ou d'interventions sur la voirie. Car leur mission est de s'assurer de la qualité du cadre de vie et de veiller au bon état des espaces publics.

Le dispositif @llo Voirie : Depuis 2005, ce système optimise le recueil et suivi des demandes d'interventions.



Infos pratiques

Vous pouvez contacter @llo Voirie :

via le **formulaire de signalement** disponible sur le site de la métropole
par téléphone au **03 83 91 81 71**

Développement durable

La **Maison de l'Habitat et du Développement Durable** est le guichet d'entrée unique des habitants du Grand Nancy pour toutes leurs questions liées au logement et à la gestion des déchets.

Située au rez-de-chaussée du siège de la métropole, sur l'esplanade Philippe-Seguin, c'est un espace d'infos-conseils gratuits pour les habitants.

*Plus d'informations sur le site de la **Maison de l'Habitat et du Développement Durable***

Elle compte dix partenaires ressources qui assurent des permanences gratuites et reçoivent sur rendez-vous :

l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) Nancy Grands Territoires

l'Agence nationale de l'habitat (**ANAH**)

A.D.A.L.I. Habitat

H&H Gestion Lorraine

Réciprocité

S.A.P.L Grand Nancy Habitat

SOLIHA

Synergie Habitat

Un Toit 2 Générations

Union Nationale des Propriétaires Immobiliers (UNPI)

Propreté et déchets

Ordures ménagères, recyclables, encombrants, Points d'Apport Volontaire...**Chaque jour, les agents de la Métropole sont mobilisés pour collecter les déchets dans les 20 communes du territoire.**

*Pour toute information sur les jours de collecte des déchets, les consignes de tri, les lieux des points d'apport volontaire, rendez-vous sur le site de la **Maison de l'Habitat et du Développement Durable**.*

Déchetteries

La Métropole compte neuf déchetteries. Le tri proposé sur ces sites permet le recyclage optimal des matières premières apportées et un traitement adapté pour les déchets spécifiques. **Plus d'informations sur le site de la Maison de l'Habitat et du Développement Durable.**



©MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Pôle animalier

La Métropole assure les services de ramassage et capture des animaux errants mais également celui de pension des animaux de compagnie.

Retrouvez désormais la pension, la fourrière et le refuge animalier sur un site unique, à Bois-de-Haye. Plus d'infos sur le **site de la métropole.**

Le Bonheur des 4 Pattes

Allée des cornouillers, Parc de Haye

54 840 Bois-de-Haye

Informations & réservations : 03 83 33 10 57

pension54(at)sacpa.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Sur rendez-vous en dehors de ces horaires.



HÔTEL DE VILLE

Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
le samedi de 10h à 12h (état civil)

Horaires d'affluence